



# Injection Clean

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. IDENTIFICATEUR DE PRODUIT

Nom de produit : Injection Clean  
Numéro de produit : 04.0165.9999

### 1.2. UTILISATIONS IDENTIFIÉES PERTINENTES DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE ET UTILISATIONS DÉCONSEILLÉES

#### 1.2.1. UTILISATIONS IDENTIFIÉES PERTINENTES

Utilisation de la substance / du mélange : Injection Clean est un nettoyant superpuissant pour tout le système d'injection, du réservoir aux injecteurs.

#### 1.2.2. UTILISATIONS DÉCONSEILLÉES

Aucune information disponible

### 1.3. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE FOURNISSEUR DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

PCS Innotec International NV  
Schans 4  
BE - 2480 Dessel  
T.: +32 (0) 14 32 60 01  
F.: +32 (0) 14 32 60 12  
environment@PCS-innotec.com

### 1.4. NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE

24h/24h (Consultation téléphonique: anglais, français, allemand, néerlandais):  
BIG : +32 (0) 14 58 45 45

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1. CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE

#### CLASSIFICATION SELON LES DIRECTIVES 67/548/CEE OU 1999/45/CE

Non classé

#### EFFETS NÉFASTES PHYSICOCHIMIQUES, POUR LA SANTÉ HUMAINE ET POUR L'ENVIRONNEMENT

Aucune information disponible

## 2.2. ÉLÉMENTS D'ÉTIQUETAGE

### ÉTIQUETAGE SELON LES DIRECTIVES 67/546/CEE OU 1999/45/CE

**Phrases supplémentaires** : Fiche de données de sécurité disponible sur demande pour les professionnels.

## 2.3. AUTRES DANGERS

Aucune information disponible

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. SUBSTANCE

Non applicable

### 3.2. MÉLANGE

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon la Directive 67/548/CEE
solvant naphta aromatique lourd (pétrole), Kérosène - non spécifié, Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par distillation de fractions aromatiques. Se compose principalement d'hydrocarbures aromatiques dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C9-C16 et dont le point d'ébullition est compris approximativement entre 165°C et 290°C. (Contient < 0,1% benzène (71-43-2))	(Numéro CAS) 64742-94-5 (Numéro EINECS / ELINCS) 265-198-5 (Numéro index) 649-424-00-3 (N° REACH) 01-2119463588-24	1 - 2,5	Xn; R65 N; R51/53 R66 R67
Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP)
solvant naphta aromatique lourd (pétrole), Kérosène - non spécifié, Combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par distillation de fractions aromatiques. Se compose principalement d'hydrocarbures aromatiques dont le nombre de carbones se situe en majorité dans la gamme C9-C16 et dont le point d'ébullition est compris approximativement entre 165°C et 290°C. (Contient < 0,1% benzène (71-43-2))	(Numéro CAS) 64742-94-5 (Numéro EINECS / ELINCS) 265-198-5 (Numéro index) 649-424-00-3 (N° REACH) 01-2119463588-24	1 - 2,5	STOT SE 3, H336 Asp. Tox. 1, H304 Aquatic Chronic 2, H411

Voir section 16 pour le texte intégral des phrases R, H et EUH susmentionnées.

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. DESCRIPTION DES PREMIERS SECOURS

**Conseils généraux** : En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

### 4.2. PRINCIPAUX SYMPTÔMES ET EFFETS, AIGUS ET DIFFÉRÉS

Aucune information disponible

### 4.3. INDICATION DES ÉVENTUELS SOINS MÉDICAUX IMMÉDIATS ET TRAITEMENTS PARTICULIERS NÉCESSAIRES

Aucune information disponible

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. MOYENS D'EXTINCTION

**Moyens d'extinction appropriés** : Poudre sèche. Eau pulvérisée. dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Utiliser en cas de feu important: mousse résistant aux alcools.

**Agents d'extinction non appropriés** : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

### 5.2. DANGERS PARTICULIERS RÉSULTANT DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE

**Danger d'incendie** : Produits de décomposition dangereux.

**Reactivité en cas d'incendie** : En cas de combustion: libération de (vapeurs nitreuses, monoxyde de carbone - dioxyde de carbone)

### 5.3. CONSEILS AUX POMPIERS

**Instructions de lutte contre l'incendie** : Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement. Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.

**Protection en cas d'incendie** : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### 6.1. PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES, ÉQUIPEMENT DE PROTECTION ET PROCÉDURES D'URGENCE

**Mesures générales** : Porter des vêtements de protection appropriés.

#### 6.1.1. POUR LES NON-SECOURISTES

**Équipement de protection** : Se référer aux mesures de protection énumérées sous les sections 7 et 8.

**Procédures d'urgence** : Eloigner le personnel superflu.

#### 6.1.2. POUR LES SECOURISTES

**Équipement de protection** : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.

**Procédures d'urgence** : Aérer la zone.

### 6.2. PRÉCAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

### 6.3. MÉTHODES ET MATÉRIEL DE CONFINEMENT ET DE NETTOYAGE

**Procédés de nettoyage** : Absorber le produit répandu aussi vite que possible au moyen de solides inertes tels que l'argile ou la terre de diatomées. Mettre la substance absorbée dans des conteneurs qui ferment. Ce produit et son emballage doivent être éliminés de manière sûre, conformément à la législation locale.

### 6.4. RÉFÉRENCE À D'AUTRES SECTIONS

Produit stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées dans la section 7. Voir section 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage. Voir section 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR UNE MANIPULATION SANS DANGER

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
- Mesures d'hygiène** : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

### 7.2. CONDITIONS NÉCESSAIRES POUR ASSURER LA SÉCURITÉ DU STOCKAGE, TENANT COMPTE D'ÉVENTUELLES INCOMPATIBILITÉS

- Conditions de stockage** : Stocker dans un endroit sec. Protéger de l'humidité.
- Interdictions de stockage en commun** : bases (fortes). acides (forts). agents d'oxydation.
- Mesure(s) d'ordre technique** : Sol imperméable formant cuvette de rétention.
- Prescriptions particulières concernant l'emballage** : Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

### 7.3. UTILISATION(S) FINALE(S) PARTICULIÈRE(S)

Aucune information disponible

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. PARAMÈTRES DE CONTRÔLE

Aucune information disponible

### 8.2. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION

- Équipement de protection individuelle** : Lunettes de sécurité.



- Protection oculaire** : En cas de danger d'éclaboussures: lunettes de protection.
- Protection de la peau** : Porter un vêtement de protection approprié.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. INFORMATIONS SUR LES PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES ESSENTIELLES

<b>État physique</b>	: Liquide
<b>Couleur</b>	: Ambre.
<b>Odeur</b>	: caractéristique.
<b>Seuil olfactif</b>	: Aucune donnée disponible
<b>pH</b>	: Aucune donnée disponible
<b>Vitesse d'évaporation</b>	: Aucune donnée disponible
<b>Point/intervalle de fusion</b>	: Aucune donnée disponible
<b>Point de congélation</b>	: Aucune donnée disponible
<b>Point / intervalle d'ébullition</b>	: > 150 °C
<b>Point d'éclair</b>	: > 100 °C
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	: Aucune donnée disponible
<b>Température de décomposition</b>	: Aucune donnée disponible
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	: Aucune donnée disponible
<b>Pression de la vapeur</b>	: Aucune donnée disponible
<b>Pression de vapeur à 20 °C</b>	: < 1000 hPa (50°C)
<b>Densité gazeuse</b>	: Aucune donnée disponible
<b>Densité relative (eau = 1)</b>	: ca. 0,85 (20°C)
<b>Solubilité</b>	: Eau: insoluble
<b>Log Pow</b>	: Aucune donnée disponible
<b>Log Kow</b>	: Aucune donnée disponible
<b>Viscosité, cinématique</b>	: Aucune donnée disponible
<b>Viscosité, dynamique</b>	: Aucune donnée disponible
<b>Propriétés explosives</b>	: Aucune donnée disponible
<b>Propriétés comburantes</b>	: Aucune donnée disponible
<b>Limites explosives</b>	: Aucune donnée disponible

### 9.2. AUTRES INFORMATIONS

V.O.C. (V.O.S.) : 51 g/l

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. RÉACTIVITÉ

En cas de combustion: libération de vapeurs nitreuses, monoxyde de carbone - dioxyde de carbone.

## 10.2. STABILITÉ CHIMIQUE

Aucune information disponible

## 10.3. POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES

Aucune information disponible

## 10.4. CONDITIONS À ÉVITER

Aucune information disponible

## 10.5. MATIÈRES INCOMPATIBLES

Réactions avec les acides, bases et oxydants.

## 10.6. PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX

Aucune information disponible

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. INFORMATIONS SUR LES EFFETS TOXICOLOGIQUES

**Toxicité aiguë** : Non classé

**Irritation** : Non classé

**Corrosivité** : Non classé

**Sensibilisation** : Non classé

**Toxicité à dose répétée** : Non classé

**Cancérogénicité** : Non classé

**Mutagénicité** : Non classé

**Toxicité pour la reproduction** : Non classé

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1. TOXICITÉ

### 12.2. PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ

Aucune information disponible

### 12.3. POTENTIEL DE BIOACCUMULATION

Aucune information disponible

### 12.4. MOBILITÉ DANS LE SOL

Aucune information disponible

### 12.5. RÉSULTATS DES ÉVALUATIONS PBT ET VPVB

Aucune information disponible

### 12.6. AUTRES EFFETS NÉFASTES

Information(s) générale(s) : Éviter le rejet dans l'environnement.

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. MÉTHODES DE TRAITEMENT DES DÉCHETS

**Législation régionale (déchets)** : Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.  
**Déchets / produits non utilisés** : Dépôt avec les déchets ménagers n'est pas admis. Éviter le rejet dans l'environnement.  
**code EURAL** : 13 08 99\* - déchets non spécifiés ailleurs

## SECTION 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

### 14.1. NUMÉRO ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport

### 14.2. NOM D'EXPÉDITION DES NATIONS UNIES

Non applicable

### 14.3. CLASSE(S) DE DANGER POUR LE TRANSPORT

Non applicable

### 14.4. GROUPE D'EMBALLAGE

Non applicable

### 14.5. DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

### 14.6. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES À PRENDRE PAR L'UTILISATEUR

#### 14.6.1. TRANSPORT PAR VOIE TERRESTRE

Aucune information disponible

#### 14.6.2. TRANSPORT MARITIME

Aucune information disponible

#### 14.6.3. TRANSPORT AÉRIEN

Aucune information disponible

## 14.7. TRANSPORT EN VRAC CONFORMÉMENT À L'ANNEXE II DE LA CONVENTION MARPOL 73/78 ET AU RECUEIL IBC

Non applicable

### SECTION 15: Informations réglementaires

## 15.1. RÉGLEMENTATIONS/LÉGISLATION PARTICULIÈRES À LA SUBSTANCE OU AU MÉLANGE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ, DE SANTÉ ET D'ENVIRONNEMENT

### 15.1.1. RÉGLEMENTATIONS DE L'UNION EUROPÉENNE

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient pas de substance candidate REACH

V.O.C. (V.O.S.) : 51 g/l

Composants aux termes du règlement (CE) 648/2004 relatif aux détergents :  $\geq$  30% hydrocarbures aliphatiques, < 5% hydrocarbures aromatiques

### 15.1.2. RÉGLEMENTATIONS NATIONALES

Aucune information disponible

## 15.2. ÉVALUATION DE LA SÉCURITÉ CHIMIQUE

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée

### SECTION 16: Autres informations

#### Abréviations et acronymes

: ACGIH = American Conference of Governmental Industrial Hygienists. ADR = Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route. ATE = Acute Toxicity Estimate. CAS = Chemical Abstracts Service. CLP = Classification, labelling and packaging. CSR = Chemical Safety Report. DMEL = Derived Minimal Effect Level. DNEL = Derived No-Effect Level. DPD = Dangerous Preparation Directive. DSD = Dangerous Substance Directive. EINECS/ELINCS = European Inventory of Existing Chemical Substances/European List of Notified Chemical Substances. GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals. HTP = Haitallisiksi tunnetut pitoisuudet. IATA = International Air Transport Association. ICAO = International Civil Aviation Organization. IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods. IOELV = Indicative Occupational Exposure Limit Value (EU). LC50 = Lethal concentration, 50 percent. LD50 = Lethal dose, 50 percent. LEL = Lower Explosion Limit. MAK = Maximale Arbeitsplatzkonzentrationen. MAL-kode = Måleteknisk Arbejdshygienisk Luftbehov. N.O.S. = Not Otherwise Specified. NDS = Najwyższe Dopuszczalne Stężenie. OEL = Occupational Exposure Limits. NDSh = Najwyższe Dopuszczalne Stężenie Chwilowe. PBT = Persistent, bioaccumulative and toxic. PNEC = Predicted No-Effect Concentration. REACH = Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals. RID = Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer (Regulations Concerning the International Transport of Dangerous Goods by Rail). STEL = Short term exposure limit. STOT RE = specific target organ toxicity repeated exposure. STOT SE = specific target organ toxicity single exposure. SVHC = Substance of Very High Concern. TLV = Threshold Limit Value. TRGS = Technischen Regeln für Gefahrstoffe. TWA = time weighted average. UEL = Upper Explosion Limit. VLA-EC = valores límite ambientales para la exposición de corta duración. VLA-ED = valores límite ambientales para la exposición diaria. VLE = Valeur Limite d'exposition. VME = Valeur Limite de Moyenne d'exposition. VOC = Volatile Organic Compounds. vPvB = very Persistent and very Bioaccumulative. WGK = Wassergefährdungsklasse.

Date de la première édition:  
01/06/1997

Date de la dernière révision:  
25/11/2013

Version:  
11.1



**Textes des phrases R-,H- et EUH::**

Aquatic Chronic 2	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 2
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration, Catégorie 1
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, Catégorie 3
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
R51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R65	Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
R66	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
N	Dangereux pour l'environnement
Xn	Nocif

**Date de la première édition** : 01/06/1997  
**Data de la révision précédente** : 13/05/2013  
**Date de la dernière révision** : 25/11/2013  
**Version** : 11.1  
**Section(s) modifiée(s) par rapport à la version précédente** : 16  
**Réalisé par** : Sara Wuyts

**Avis de non-responsabilité concernant REACH:**

Les informations données dans la présente fiche de données de sécurité (FDS) sont cohérentes avec celles du rapport de sécurité chimique (RSC), dans la mesure où celles-ci étaient disponibles au moment de la rédaction de la FDS (voir date de la dernière révision).

**Avis de non-responsabilité:**

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de données de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires. Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales. Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relative à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci. Les informations contenues dans la présente FDS se réfèrent exclusivement au produit désigné et peuvent ne pas s'appliquer si ce produit est utilisé en combinaison avec d'autres produits. Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés ci-dessus sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.